





Communiqué
de presse

 **actual**  **leader**
CONSTRUISSONS ENSEMBLE
VOTRE TRAVAIL

ACTUAL ENCOURAGE SES COLLABORATEURS A BOOSTER LEUR CARRIERE AVEC LA VAE COLLECTIVE

ACTUAL PROPOSE A SES COLLABORATEURS, PARTOUT EN FRANCE ET DANS LES DOM-TOM, DE TENTER L'AVENTURE DE LA VAE COLLECTIVE (VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE).

L'objectif ? Reconnaître les collaborateurs à travers les compétences acquises sur le terrain, tout au long de leur carrière. Comment ? Par l'octroi d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification professionnelle. A l'origine de cette démarche, des demandes récurrentes des collaborateurs d'ACTUAL, formulées lors des entretiens professionnels.

« CHEZ ACTUAL, ON DIT CE QUE L'ON FAIT, ON FAIT CE QUE L'ON DIT ! ». Si l'on comprend facilement les motivations des salariés à vouloir valider leurs compétences professionnelles par un diplôme reconnu, qu'est-ce qu'une entreprise comme ACTUAL Leader Group gagne à organiser une VAE collective ?

« CETTE INITIATIVE EST EN COHERENCE AVEC LE PROJET D'ENTREPRISE ET SON ENGAGEMENT POUR RECONNAITRE, SECURISER ET FAIRE GRANDIR NOS COLLABORATEURS. ET CHEZ ACTUAL ON DIT CE QUE L'ON FAIT, ON FAIT CE QUE L'ON DIT ! » explique Isabelle Leroux, directrice du développement des compétences. Depuis plusieurs années, parmi les valeurs prônées figure en bonne place l'épanouissement des salariés du groupe ACTUAL avec le développement de leurs compétences notamment. Dans ce cadre, la VAE collective est un excellent outil pour porter cette dynamique et lui donner un visage concret.

PLUSIEURS ETAPES DE SELECTION

Au total, 31 dossiers de candidatures ont été retenus pour cette première VAE collective accompagnée par des consultants experts, sous le regard bienveillant d'ACTUAL.

Trois titres sont visés par la première promotion 2018-2019:

- Chargé de ressources humaines, niveau 2 (bac +3)
- Manager de Business Unit, niveau 2 (Bac +4)
- Manager de la stratégie et de la performance commerciale, niveau 1 (Bac +5)

Les 60 dossiers initialement reçus avant l'été 2018 ont chacun été examinés, selon les critères légaux fixés par la VAE et en fonction des priorités données par ACTUAL comme l'ancienneté par exemple.

« La dernière sélection s'est faite en fonction de l'appréciation de la disponibilité temps- esprit des candidats et de leur environnement professionnel chez Actual » raconte Isabelle Leroux. La raison en est simple, la VAE demande beaucoup, beaucoup de travail et ACTUAL a la responsabilité de les aider à réunir toutes les clés de succès.

LA FORCE DU COLLECTIF : FAIRE ENSEMBLE POUR ETRE CO-SUPPORTER

La construction et l'argumentation du dossier de VAE s'apparentent à une aventure solitaire un peu ardue. Le candidat devient l'archéologue de son parcours. Il cherche en profondeur les preuves de ses compétences professionnelles. Il les raconte, les illustre afin de démontrer qu'il a su les mettre en œuvre avec succès. Un travail fastidieux qui demande une bonne dose d'énergie. C'est pourquoi ACTUAL a souhaité un processus collectif entre collègues qui se soutiennent. Des co-supporters, en somme. « Normalement, 90% d'entre eux iront jusqu'au bout » sourit Isabelle Leroux. Florence, chargée de clientèle à Bonneville, Bernadette, Responsable Méthode et Performance à Laval et Christelle, directrice d'agence en Guadeloupe ne demandent que ça !

UNE NOUVELLE PROMOTION EN VUE

En septembre 2019, un jury extérieur à l'entreprise composé du certificateur (l'école ou l'université qui délivre le titre visé) entendra les candidats. L'étape ultime d'un chemin long et enrichissant avec en ligne de mire, une lecture objective de son expérience et un diplôme supérieur. Les ambitions des uns et des autres restent néanmoins différentes : reconnaissance « officielle » d'un parcours, obtention d'un titre certifiant, envie d'évoluer dans le groupe, désir d'étoffer sa fonction...

Alors que les collaborateurs sont à mi-parcours de leur VAE collective, ACTUAL se prépare à lancer la deuxième promotion. Un appel aux candidatures est prévu à la rentrée 2019. Une nouvelle occasion pour les collaborateurs d'ACTUAL d'enrichir leur parcours en regardant plus haut.

LES DATES CLES DE LA VAE EN FRANCE

La VAE est inscrite depuis 2002 dans la loi de modernisation sociale et dans le code du travail. Mais la première mention de la VAE remonte à 1934, dans la loi du 10 juillet 1934 relative aux conditions de délivrance et à l'usage du titre d'ingénieur diplômé !